



150 ans au cœur de la République



CHÂTEAU DE VERSAILLES



CONTACTS PRESSE CHÂTEAU DE VERSAILLES

Hélène Dalifard, Violaine Solari, Barnabé Chalmin

+33 (0)1 30 83 75 21 / presse@chateauversailles.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE	p.4
« Placer le Versailles du XIX ^e siècle, encore trop méconnu, sous la lumière des projecteurs », par C. Leribault	p.6
LA RÉPUBLIQUE À VERSAILLES	p.9
1870-1875	p.10
1875-1879	p.12
1879-1953	p.14
15 présidents de la République élus au château de Versailles de 1871 à 1954	p.16
Depuis 1958	p.18
SUR LES TRACES DE LA RÉPUBLIQUE À VERSAILLES	p.23
La salle du Jeu de Paume	p.24
L'opéra royal	p.25
La salle du Congrès	p.26
L'appartement du Président du Congrès	p.27
Le Grand Trianon	p.30
2025, UNE PROGRAMMATION DÉDIÉE	p.33
INFORMATIONS PRATIQUES	p.41

VERSAILLES CÉLÈBRE 150 ANS DE RÉPUBLIQUE LES LIEUX DU POUVOIR DÉVOILÉS

Versailles, le 14 février 2025
Communiqué de presse



Proclamée en 1870, la III^e République s'impose définitivement en France avec l'adoption à Versailles de l'amendement Wallon, puis des lois constitutionnelles de 1875 : la création des deux chambres et l'élection du président de la République. À l'occasion des 150 ans de cet événement fondateur, le château de Versailles met à l'honneur son patrimoine républicain et rappelle le rôle, hautement symbolique et souvent méconnu, joué par l'ancienne résidence royale dans la vie de notre démocratie et dans l'exercice du pouvoir.

UNE PROGRAMMATION DÉDIÉE

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES AU PUBLIC :

LA SALLE DU CONGRÈS, L'APPARTEMENT DU PRÉSIDENT DU CONGRÈS
ET TRIANON-SOUS-BOIS

La salle du Congrès, **bâtie en 1875 en seulement six mois**, est plus grande que les hémicycles de l'Assemblée nationale et du Sénat. Son étonnant décor, majestueux et théâtral, s'inspire du grand appartement de Louis XIV et ne manque pas de références au Roi-Soleil. **Quatorze présidents de la République y ont été élus** et c'est sur ses bancs que se réunissent aujourd'hui en Congrès les députés et sénateurs à l'occasion des modifications de la Constitution ou lors des allocutions du président de la République.

Inconnu du grand public et construit en même temps que la salle du Congrès, l'appartement du président du Congrès présente un décor néo-Louis XV, familier à Versailles, et remplace d'anciens appartements de membres de la famille royale. Cet étonnant et vaste appartement d'apparat a été restitué par l'Assemblée nationale au château de Versailles en 2006.

À l'occasion des 150 ans de la III^e République, **un nouvel accrochage permanent y prendra place** : des œuvres des XIX^e et XX^e siècles issues principalement des collections du Château (peintures et sculptures) offriront aux visiteurs **un aperçu singulier de la vie parlementaire sous la III^e République**.

Grâce à l'accord exceptionnel de Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale, la salle du Congrès et l'appartement du président du Congrès seront ouverts du 15 février à fin septembre :

- Tous les week-ends
- En visite guidée en semaine

L'aile de Trianon-sous-Bois, réaménagée pour le général de Gaulle dans les années 1960, sera également exceptionnellement ouverte à la visite libre tous les jours à partir du 1^{er} avril.

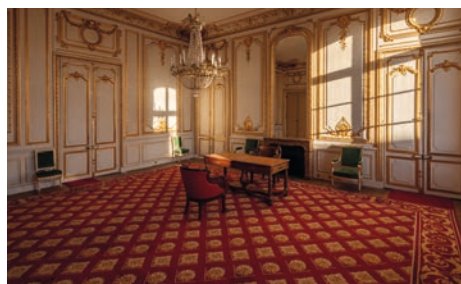
UNE SÉRIE DE PODCASTS ET UNE MÉDIATION SPÉCIALE

Trois podcasts, disponibles sur toutes les plateformes d'écoute en 2025, dévoileront, sous forme de fictions historiques, les coulisses de l'installation du gouvernement de la III^e République à Versailles : comment le pouvoir républicain a-t-il cohabité avec le faste de l'ancienne demeure des rois de France ? Lumière sera faite sur la salle du Congrès, haut lieu de la République entre 1875 et 1879, nichée en plein cœur du château de Versailles.

En plus de l'ouverture du circuit de visite libre et des visites guidées, le Château proposera un colloque, le 4 juin 2025 et des événements spéciaux pendant les **Journées Européennes du Patrimoine (les 20 et 21 septembre) avec une médiation innovante**. À partir du printemps 2025, **une visite théâtralisée** permettra également aux familles de découvrir l'histoire républicaine du château de Versailles.



La salle du Congrès
© Château de Versailles / T. Garnier



Le bureau de l'appartement du président du Congrès
© Château de Versailles / T. Garnier

1875, LA RÉPUBLIQUE SCÉLÉE À VERSAILLES

Le 30 janvier 1875 à Versailles, la chambre des Députés, qui siège au château depuis quatre ans, adopta un amendement proposé par le député Henri Wallon instaurant l'élection du président de la République par deux chambres réunies en Assemblée nationale et composant le Parlement. Cet amendement affirma la pérennité de la III^e République, qui n'était jusque là qu'un régime provisoire.

L'amendement Wallon et les lois constitutionnelles de 1875 auront des conséquences importantes, notamment sur la physionomie du château de Versailles qui sera désormais amené à jouer un rôle dans l'exercice du pouvoir républicain.

LA DEMEURE DES ROIS TRANSFORMÉE PAR LA RÉPUBLIQUE

Les troubles de la Commune de Paris en 1871 maintinrent le Gouvernement et le Parlement à Versailles. Les lois constitutionnelles de 1875 instaurant deux chambres, il fut décidé d'installer le Sénat dans l'Opéra royal récemment réaménagé et de bâtir dans l'aile du Midi un nouvel hémicycle pour la chambre des Députés.

Les travaux de l'Opéra royal modifièrent la physionomie du lieu : le grand plafond peint du XVIII^e siècle fut remplacé par une verrière, la fosse d'orchestre fermée à hauteur de la scène, un mur fut érigé sur l'avant-scène et une tribune fut construite. L'Opéra restera tel quel jusqu'à sa restitution au château de Versailles par le Sénat dans les années 1950 et sa remise en état de salle de spectacle.

La salle du Congrès, quant à elle, fut bâtie entre juin et novembre 1875, au cœur de l'aile du Midi. Elle est un bel exemple de l'architecture officielle du début de la III^e République, de style éclectique et d'esprit très palatial, aux décors étroitement inspirés de ceux du grand appartement de Louis XIV. Elle est très vaste car prévue pour accueillir non seulement les séances de la chambre des Députés mais aussi les réunions des deux chambres, pour l'élection du président de la République, notamment.

La salle du Congrès fut inaugurée en 1876 et a accueilli l'élection des présidents de la III^e et de la IV^e République, par seize fois, jusqu'en 1953. Depuis 1958, les deux chambres du Parlement s'y réunissent en Congrès pour des révisions constitutionnelles ou à l'occasion des allocutions du président de la République aux élus.

En plus des deux hémicycles, la République aménagea à Versailles tout un ensemble de lieux annexes censés accueillir la vie parlementaire : des appartements réservés aux présidents des chambres, des bureaux pour la questure, etc.

L'HÉRITAGE RÉPUBLICAIN

Certes, le Parlement retourna à Paris en 1879, mais Versailles est resté un haut lieu de l'exercice du pouvoir républicain : au-delà de la réunion du Congrès, le château met à la disposition de la République ses espaces afin de servir les institutions et honorer les invités de la France : de Gaulle réaménagea le Grand Trianon pour les hôtes de marque, la galerie des Glaces accueille de grands dîners d'État et le château reçoit ponctuellement des réunions internationales dont chaque année le sommet *Choose France*, dédié à l'attractivité de la France.

Adolphe Thiers, Léon Bonnat, 1878
© RMN-GP (Château de Versailles) © Gérard Blot



Gaston Doumergue, Marcel Baschet, 1925
© RMN-GP (Château de Versailles) © Gérard Blot



CONTACTS PRESSE

Hélène Dalifard, Violaine Solari, Barnabé Chalmin
+33 (0)1 30 83 75 21
presse@chateauversailles.fr

UN PARTENARIAT AVEC LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE

Si Versailles fête en 2025 les 150 ans de la III^e République, LCP-Assemblée nationale célèbre les 25 ans de sa création. Ainsi, le château de Versailles et LCP-Assemblée nationale ont signé un partenariat inédit : tout au long de l'année, LCP-Assemblée nationale diffusera des programmes sur différents thèmes (création de la salle du Congrès, histoire de la République à Versailles, etc.) et des contenus pour les réseaux sociaux.

LCP
ASSEMBLÉE NATIONALE

« Placer le Versailles du XIX^e siècle, encore trop méconnu, sous la lumière des projecteurs... »

Célébrer la République à Versailles peut sembler paradoxal; et pourtant, c'est bien sous les marbres et les ors de l'Ancien régime que la Troisième République naissante a été proclamée, et que les lois qui devaient la régir ont été débattues, puis votées.

La célébration, en 2025, des 150 ans de cet événement historique, prend à Versailles une teinte particulière.

Celle d'un travail historique, qui nous permet de placer le Versailles du XIX^e siècle, encore trop méconnu, sous la lumière des projecteurs. Nos publics pourront ainsi découvrir l'appartement du Président de l'Assemblée, à Versailles, qui bénéficiera pour l'occasion d'un accrochage de portraits évoquant les figures célèbres qui ont vu se jouer ces épisodes: Adolphe Thiers, Léon Gambetta, Jules Grévy, ou encore Henri Wallon, auteur de l'amendement du même nom, ainsi que les premiers présidents de la République élus dans ces lieux. La salle du Congrès ouvrira exceptionnellement ses portes durant les week-ends, dévoilant l'immense hémicycle conçu à l'issue des lois constitutionnelles de 1875 pour accueillir la Chambre des députés, tandis que le Sénat siégeait à l'Opéra royal.

Nous marquerons également ces célébrations avec un colloque, qui permettra à tous de découvrir l'histoire de ces lois constitutionnelles, mais aussi celle du Parlement à Versailles jusqu'à nos jours.

Ce travail de mémoire et de recherche est indissociable, en effet, d'un Versailles républicain vécu au présent. C'est ici que le Président de la République convoque le Parlement, ici que la Constitution s'enrichit de nouvelles dispositions - comme ce fut le cas en mars 2024, lors de l'inscription de l'Interruption Volontaire de Grossesse dans le marbre de notre République.

C'est là la mission de notre domaine, qui comprend aussi l'iconique salle du Serment du Jeu de Paume, ou encore l'aile de Trianon-sous-Bois, au Grand Trianon, aménagée pour le général de Gaulle: faire connaître la mémoire républicaine comme l'héritage artistique et architectural de l'Ancien Régime, accueillir aujourd'hui les cérémonies de notre République, comme hier l'avènement de sa grande sœur, en 1875.

**Christophe Leribault,
Président du château de Versailles**







PARTIE I | LA RÉPUBLIQUE À
VERSAILLES

1870-1875

D'UN RÉGIME À L'AUTRE: 1870-1871

En 1870, la France, gouvernée par Napoléon III depuis 1852, est en guerre contre la Prusse. **Le 2 septembre 1870**, l'armée française capitule après le désastre de la bataille de Sedan. Dès lors, une partie de la France (43 départements en tout) est occupée par l'armée prussienne, dont l'état-major s'installe au château de Versailles, **le 19 septembre 1870**.



Ambulance prussienne dans la galerie des Glaces en 1870, Victor Bachereau-Reverchon, 1874, huile sur toile, Château de Versailles © RMN-GP (Château de Versailles) / © F. Raux

Le chancelier Otto von Bismarck et le roi Guillaume de Prusse s'installent en ville. Affront suprême à la France, **le 18 janvier 1871**, la galerie des Glaces sert de théâtre au sacre de Guillaume I^{er}, proclamé empereur du II^e Reich.



Kaiserproklamation zu Versailles, 1871, d'après Anton von Werner, carte postale, Château de Versailles © Château de Versailles, Dist. RMN / © C. Fouin

Entre temps, les pouvoirs publics, qui ont fui Paris assiégée puis bombardée par les Prussiens, se sont repliés à Tours puis à Bordeaux, **le 9 décembre 1870**. Le chancelier Bismarck exige une assemblée élue pour conclure la paix avec la France.

Adolphe Thiers, Léon Bonnat, 1876, huile sur toile, Château de Versailles © RMN-GP (Château de Versailles) © G. Blot



C'est chose faite **le 8 février 1871**. Les nouveaux députés se réunissent pour la première fois à Bordeaux et nomment Adolphe Thiers « chef du pouvoir exécutif de la République française », **le 17 février**.

Ce dernier se rend à Versailles pour négocier avec Bismarck. Le chancelier impose des conditions très dures à la France qui doit payer une indemnité de cinq milliards de francs or à l'Allemagne et renoncer à l'Alsace et à une partie de la Lorraine.

Les négociations terminées, les députés envisagent de quitter Bordeaux pour se rapprocher de Paris. Pour autant, l'Assemblée se méfie de la capitale qui vient de subir un siège particulièrement sévère au cours de l'hiver et dont la population refuse la paix, jugée humiliante. La capitale est en pleine ébullition. **Le 18 mars 1871**, l'insurrection de la Commune de Paris commence.

LES DÉPUTÉS S'INSTALLENT À VERSAILLES

Thiers décide alors d'évacuer immédiatement le gouvernement et les administrations centrales à Versailles. **Le 20 mars 1871**, les députés tiennent leur première séance dans l'Opéra royal, situé dans l'aile Nord du château, et qui est la seule salle suffisamment vaste pour accueillir les 690 élus. Dans les premières semaines, ils dorment dans la galerie des Glaces, où sont déployés des lits de fortune.



Les prisonniers de la Commune enfermés dans les caves de l'Orangerie du château de Versailles en juillet 1871, 1871, gravure, Château de Versailles © Château de Versailles

Adolphe Thiers, nouveau chef de l'exécutif, organise depuis Versailles, la riposte sanglante contre la Commune de Paris.

Pendant plusieurs semaines, l'armée dite « versaillaise », menée par le général de Mac Mahon combat les insurgés, dont une partie des prisonniers est enfermée dans l'Orangerie du château de Versailles.

L'armée rentre dans Paris le 21 mai 1871 et, au cours de la *Semaine Sanglante*, écrase l'insurrection. Le 28 mai, les Versaillais prennent les dernières positions des Communards dans l'Est de Paris.

DE THIERS À MAC MAHON

L'Assemblée nationale, à majorité conservatrice depuis les élections de 1871, avait confié la fonction de chef de l'exécutif de la République à Adolphe Thiers, sans statuer sur l'avenir institutionnel du pays. La loi Rivet du 31 août 1871 lui confère le titre de « président de la République française », mais une disposition de cette loi réserve à l'Assemblée nationale le pouvoir constituant. En effet, celle-ci entend conserver l'essentiel de sa souveraineté et défie même le Président en faisant adopter en mars 1873 une loi qui dispose que le président de la République n'aura plus le droit de prendre la parole devant l'Assemblée à l'exception d'un droit de message qui ne donnera lieu à aucune discussion. L'Assemblée nationale à majorité royaliste poursuit ses pressions sur Adolphe Thiers en votant un ordre du jour réclamant une politique « résolument conservatrice ». Thiers, mis en minorité, démissionne.

Le maréchal de Mac Mahon, fervent royaliste, est élu président de la République **le 24 mai 1873** à Versailles (dans l'Opéra royal). Il promet secrètement aux députés de s'effacer devant le roi en cas de rétablissement de la monarchie. C'est le prétendant à la couronne de France, le comte de Chambord lui-même, qui fait échouer par son intransigeance cette restauration, en refusant de renoncer au drapeau blanc.

La République s'installe donc, mais reste précaire en l'absence de Constitution.

L'Assemblée adopte alors, **le 20 novembre 1873**, la loi dite du septennat, qui confie le pouvoir exécutif pour sept années au maréchal de Mac Mahon ; il garde le titre de président de la République. La loi dispose par ailleurs qu'une « commission de trente membres » sera nommée pour l'examen des lois constitutionnelles afin d'organiser les institutions.

REPÈRES

1870

4 septembre : avènement de la III^e République proclamée par Léon Gambetta.

1871

18 mars - 28 mai : insurrection de la Commune de Paris.

21 - 28 mai : écrasement de la Commune de Paris par l'armée versaillaise lors de la *Semaine sanglante*.

1873

8 juillet : visite du Shah de Perse au château de Versailles.

6 octobre au 10 décembre : procès du maréchal Bazaine, vaincu à Metz en 1870, présidé par le duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe. Les délibérations se tiennent sous le péristyle du Grand Trianon, alors fermé (depuis Napoléon). Le maréchal loge à Trianon-sous-Bois. Condamné à mort, mais aussitôt gracié, il est condamné à la perpétuité, mais s'évadera.

1875-1879

LES LOIS CONSTITUTIONNELLES DE 1875

En janvier 1875, la commission chargée de réfléchir aux projets de lois constitutionnelles relatifs à l'organisation des pouvoirs publics du régime, évite toujours soigneusement le mot de « République ».

Les discussions sont difficiles, la gauche accusant la droite d'obstruction, à défaut de pouvoir rétablir la monarchie.

Le 25 janvier 1875 est adoptée la première délibération du projet de loi sur la création et les attributions du Sénat.

Le 28 janvier, Édouard de Laboulaye, député de centre gauche, propose un amendement qui dispose que « le gouvernement de la République se compose de deux chambres et d'un président ». Le texte est repoussé à une très faible majorité.



Henri-Alexandre Wallon, Jules Bastien-Lepage, 1875, huile sur toile, Château de Versailles, © RMN-GP (Château de Versailles) © F. Raux

Le député, Henri Wallon, historien et professeur d'histoire à la Sorbonne, membre de l'Institut, propose, à son tour, un amendement :
« Le Président de la République est élu à la pluralité des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. »

Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible. »

Wallon soutient habilement sa proposition, arguant qu'il ne demande pas aux députés de déclarer définitif le gouvernement républicain, mais que ce texte permet de faire un gouvernement qui aura les moyens de se transformer « lorsque les besoins du peuple le demanderont ».

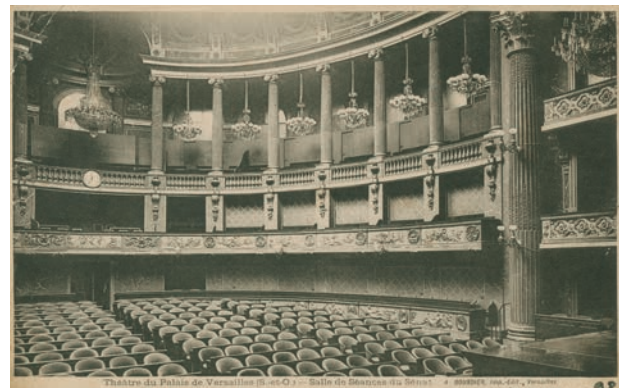
Le 30 janvier 1875, après de longues discussions, le Président de l'Assemblée nationale annonce que l'amendement proposé sur le projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation des pouvoirs publics, l'amendement Wallon, est adopté par 353 voix contre 352 voix. La victoire est subtile mais néanmoins éclatante : la République l'emporte.

Ainsi, la fonction du président de la République, et l'existence des deux chambres parlementaires, entrent dans les lois constitutionnelles de la France.

L'Assemblée adopte le 24 février 1875 la loi relative à l'organisation du Sénat puis celle relative à l'organisation des pouvoirs publics, et enfin, le 16 juillet, la loi sur les rapports entre pouvoirs publics, qui forment toutes les trois la Constitution de 1875.

LE PARLEMENT À VERSAILLES

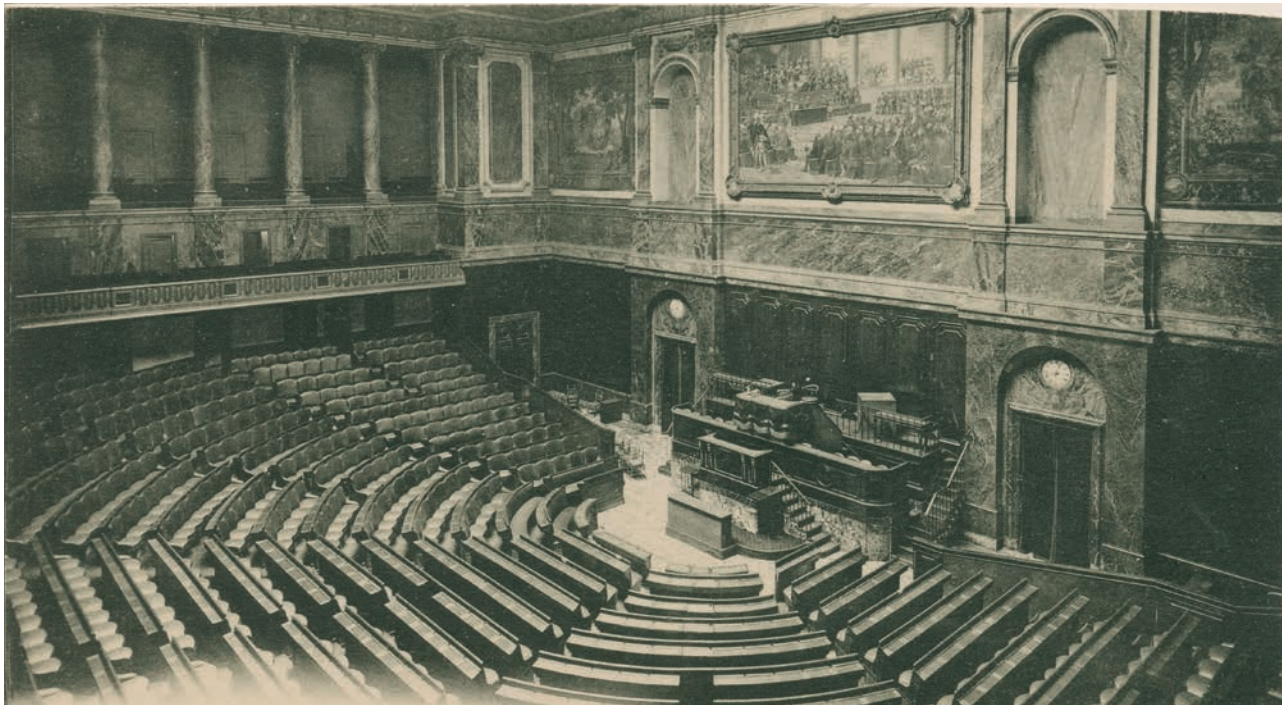
Dès le vote des lois constitutionnelles, les deux chambres instituées, Chambre des Députés et Sénat, s'établissent au château de Versailles. Les sénateurs siègent dans l'Opéra royal et les députés dans un nouvel hémicycle édifié au milieu de l'aile du Midi, dans une vaste cour intérieure. Cette salle, dite salle du Congrès, puisqu'elle peut accueillir tous les parlementaires réunis, est inaugurée le 8 mars 1876 au terme de seulement un an de travaux.



Théâtre du Palais de Versailles - Salle de Séances du Sénat, carte postale, photographie, Château de Versailles © Château de Versailles, Dist. RMN © C. Fouin

Dès lors, la vie parlementaire s'organise et cohabite avec les visiteurs du musée et des jardins.

Bureaux et logements de fonction pour les élus et les personnels administratifs sont disséminés dans le château et ses dépendances.



Les relations entre le président de Mac Mahon et le Parlement se tendent avec l'élection, en 1876, d'une chambre des députés majoritairement républicaine. Face à la volonté du président de la République de nommer des ministres qui ne sont pas conformes à la majorité politique de la Chambre, Gambetta exhorte Mac Mahon à « se soumettre ou se démettre ». Le basculement du Sénat dans le camp républicain en 1879 prive Mac Mahon de tout soutien au Parlement. Le président monarchiste se soumet donc à la nouvelle couleur politique du Parlement et démissionne.

LA RÉPUBLIQUE SE STABILISE, LES CHAMBRES RETOURNENT À PARIS



Un nouveau président de la République est élu le **30 janvier 1879**, il s'agit de Jules Grévy : il est républicain et se soumet au pouvoir des deux chambres. La III^e République se stabilise sous une forme résolument parlementaire.

Dans la foulée, les parlementaires républicains votent le retour des chambres à Paris (**le 22 juillet 1879**). La République se dote progressivement de symboles : le 14 juillet devient fête nationale et la Marseillaise l'hymne officiel de la France.

Le 3 novembre 1879 les députés et les sénateurs se réinstallent à Paris.

REPÈRES

1876

4 mai : discours de Léon Gambetta dans la salle du Congrès contre le cléricalisme.

1877

3 septembre : mort d'Adolphe Thiers. Jules Grévy devient chef de file des républicains.

1878

22 octobre : grand banquet donné à Versailles pour les chefs d'État venus à Paris pour l'Exposition universelle.

1879

14 février : adoption de la « Marseillaise » comme hymne national par la chambre des Députés.

1879-1953

LES PRÉSIDENTS DE LA RÉPUBLIQUE ÉLUS DANS L'ANCIENNE DEMEURE DES ROIS DE FRANCE.

En 1879, le château de Versailles retourne à sa vocation de musée. Toutefois, jusqu'en 1953, les parlementaires y reviennent régulièrement pour élire le président de la République. En effet, sous la III^e (1870-1940) et la IV^e République (1946-1958), le président de la République est élu par les députés et les sénateurs réunis à Versailles, en Congrès, dans l'hémicycle bâti en 1875.

Lors de ces réunions parlementaires exceptionnelles, fonctionnaires, élus, gendarmes, gardes républicains, journalistes, et curieux investissent toute l'aile Sud du château. Députés et sénateurs entrent par la cour d'Honneur et accèdent à l'hémicycle par la cour des Princes, tandis que le public entre par la rue de l'Indépendance américaine (alors rue Gambetta).

L'élection ne donne lieu à aucun débat ; les parlementaires, appelés par ordre alphabétique, montent à la tribune pour déposer un bulletin individuel et secret dans une urne placée à la vue de tous. Dans les tribunes, le public est nombreux. Une fois le scrutin clos, le dépouillement a lieu dans la salle de Marengo. Les résultats sont ensuite proclamés dans la salle du Congrès. La plupart du temps, le nouveau président est élu dès le premier tour.

Cependant, en 1953, pour la dernière élection présidentielle qui se tient à Versailles, il faut treize tours de vote pour que les parlementaires se mettent d'accord sur le nom du nouveau président : René Coty.

L'élection présidentielle est un vrai événement mondain : chacun fait jouer ses relations afin d'obtenir un billet pour assister au vote depuis les tribunes de la salle du Congrès. Les plus chanceux déjeunent même à la table du président du Congrès, dans les anciens appartements du comte et de la comtesse de Provence, où sont investis les nouveaux présidents après le vote des parlementaires.

Parallèlement à l'agitation des jours d'élections présidentielles, le château de Versailles est, depuis le début du XIX^e siècle, un haut lieu des relations diplomatiques françaises. De nombreuses visites officielles s'y déroulent et de grands événements internationaux s'y tiennent, notamment lors des deux conflits mondiaux.

Dans ses mémoires, Pierre de Nolhac, attaché de conservation puis conservateur du château de 1887 à 1920, décrit ces grands événements républicains : *On voit tous les sept ans des cordons militaires entourer le château, les grilles du parc se clore dès le matin, et les grands restaurants de la ville regorger d'élégante clientèle. C'est la journée du Congrès. Aux déjeuners politiques et mondains, autour des tables fleuries, s'échangent les pronostics ; puis tout le monde reflue vers la statue de Louis XIV et l'entrée sur la rue Gambetta, où les invités gagnent les tribunes. Tous les sept ans, et parfois plus tôt, c'est la même aventure. Le monde le plus varié envahit mon salon blanc, s'entasse sur le grand balcon de Gabriel. Ce sont des poètes et des ambassadeurs, l'Europe et l'Amérique, le Faubourg et la Comédie Française. Des toilettes élégantes envahissent mon escalier. [...] Ce sont pour un jour les couloirs du Parlement transportés ici dans le décor des fastes napoléoniens.*

POUR ALLER PLUS LOIN

Le Château de Versailles pendant la Grande Guerre

Une web-série réalisée grâce au croisement inédit de fonds photographiques et de témoignages insolites conservés dans les archives du musée et à la Bibliothèque nationale de France, découvrez comment le château de Versailles a traversé la guerre de 14-18. En partenariat avec la BnF, Gallica.

Disponible sur le site internet du château de Versailles.

Le Traité de Versailles

Le 28 juin 1919, la galerie des Glaces accueille la signature du Traité de Versailles. Entrez dans les coulisses de la préparation de ce jour historique et découvrez, grâce à des archives inédites, comment l'Histoire s'est inscrite entre les murs du château de Versailles.

Vidéo disponible sur la chaîne You Tube du château de Versailles

Versailles occupé. Le Château dans la Seconde Guerre mondiale

Une web-série en quatre épisodes et des podcasts qui racontent cette période troublée et méconnue de l'histoire de Versailles, des préparatifs de l'avant-guerre à la réouverture du musée en 1946, grâce à des documents d'archives françaises, allemandes et américaines dévoilés pour la première fois.

Disponible sur le site internet du château de Versailles.

REPÈRES

1880

Le 14 juillet devient le jour de la fête nationale.

1883

20 juin: le musée de la Révolution française est inauguré par Jules Ferry, alors président du Conseil et ministre de l'Instruction publique, dans la salle du Jeu de Paume à Versailles.

1889

5 mai: fête du centenaire des États Généraux à Versailles.

1892

18 novembre: Pierre de Nolhac est nommé conservateur du musée du château de Versailles.

1894

24 juin: assassinat du président Sadi Carnot à Lyon.

15 octobre: arrestation du capitaine Alfred Dreyfus.

1896

8 octobre: réception à Versailles pour le tsar Nicolas II.

1900

14 avril: ouverture à Paris de l'Exposition universelle, de nombreuses festivités ont lieu à Versailles.

1903

16 octobre: réception pour le roi d'Italie.

1905

9 décembre: promulgation de la loi sur la séparation de l'Église et de l'État.

1907

29 mai: visite du roi de Norvège.

1910

13 juillet: visite du roi de Belgique.

1912

3 juin: visite de la reine Wilhelmine des Pays-Bas.

1914

3 août: déclaration de guerre de l'Allemagne à la France.

1919

28 juin: traité de Paix signé dans la galerie des Glaces.

1920

4 juin: Traité de Trianon, signé avec la Hongrie dans la galerie des Cotelles, à l'issue de la Première guerre mondiale.

1928

26 janvier: visite du roi d'Afghanistan.

1930

15 juillet: visite du Bey de Tunis.

1938

21 juillet: visite du roi de Grande-Bretagne.

1939

3 septembre: entrée en guerre de la France et de la Grande-Bretagne contre l'Allemagne.

1940

14 juin: début de l'occupation allemande du Château.

1944

25 août: libération de Versailles.

1946

10 septembre: soirée des délégués de la Conférence de la Paix dans la galerie des Glaces.

1950

24 mai: la reine des Pays-Bas, Juliana, déjeune à Trianon.

1954

Visite de l'empereur d'Éthiopie Hailé Sélassié 1^{er}.

1957

Voyage officiel de la reine Élisabeth d'Angleterre et du duc d'Edimbourg.

15 PRÉSIDENTS DE LA RÉPUBLIQUE ÉLUS AU CHÂTEAU DE VERSAILLES DE 1871 À 1954

III^E RÉPUBLIQUE



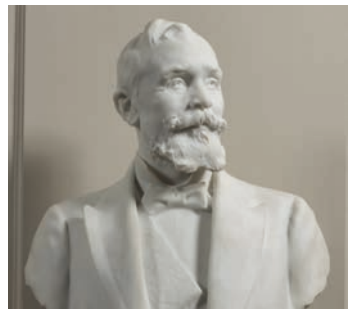
**Patrice
de Mac Mahon**
(1873-1879)*



Félix Faure
(1895-1899)



Jules Grévy
(1879-1887)**



Émile Loubet
(1899-1906)



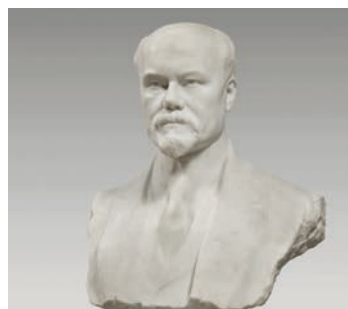
Sadi Carnot
(1887-1894)



Armand Fallières
(1906-1913)



**Jean
Casimir-Perier**
(1894-1895)



Raymond Poincaré
(1913-1920)

* L'élection a lieu dans l'Opéra royal / ** À partir de Jules Grévy et jusqu'à René Coty, l'élection a lieu dans la salle du Congrès.



Paul Deschanel
(1920)



Albert Lebrun
(1932-1940)



Alexandre Millerand
(1920-1924)

IV^E RÉPUBLIQUE



Gaston Doumergue
(1924-1931)



Vincent Auriol
(1947-1954)



Paul Doumer
(1931-1932)



René Coty
(1954-1959)

I DEPUIS 1958

LES RÉUNIONS DU CONGRÈS

Sous la V^e République, les élections présidentielles se déroulent selon de nouvelles modalités. Depuis 1962, celles-ci ont lieu au suffrage universel direct. Toutefois, la Constitution de 1958 prévoit que le Congrès se réunisse dans plusieurs cas :

- en vue d'une révision constitutionnelle;

- pour autoriser l'adhésion d'un État à l'Union européenne (depuis 2008);
- ou encore pour entendre une déclaration du Président de la République (depuis 2008).

Ce rassemblement des deux chambres du Parlement (Assemblée nationale et Sénat) a toujours lieu au château de Versailles dans l'hémicycle édifié en 1875.

RÉUNIONS DU CONGRÈS À VERSAILLES

Révisions constitutionnelles

- **20 décembre 1963** : modification des dates d'ouverture et de clôture de la seconde session ordinaire du Parlement.

- **21 octobre 1974** : possibilité pour soixante députés ou soixante sénateurs de saisir le Conseil constitutionnel.

- **14 juin 1976** : mesures prises par le Conseil constitutionnel en cas de décès ou d'empêchement d'un candidat à l'élection présidentielle.

- **23 juin 1992** : ratification du traité de Maastricht (Union européenne).

- **19 juillet 1993** : composition et pouvoirs du Conseil supérieur de la magistrature et institution d'une Cour de justice de la République.

- **19 novembre 1993** : accords internationaux en matière de droit d'asile.

- **31 juillet 1995** : élargissement du champ d'application du référendum, session unique, régime des séances, ordre du jour et inviolabilité parlementaire.

- **19 février 1996** : lois de financement de la Sécurité sociale.

- **6 juillet 1998** : évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie.

- **18 janvier 1999** : ratification du traité d'Amsterdam (Union européenne).

- **28 juin 1999** : Cour pénale internationale et égalité entre les femmes et les hommes (parité).

- **17 mars 2003** : mandat d'arrêt européen et décentralisation.

- **28 février 2005** : ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe et Charte de l'environnement.

- **19 février 2007** : définition du corps électoral pour l'élection des assemblées de province et du congrès de la Nouvelle-Calédonie; immunité et inviolabilité du chef de l'État; interdiction de la peine de mort.

- **4 février 2008** : ratification du traité de Lisbonne (Union européenne).

- **21 juillet 2008** : modernisation des institutions de la V^e République.

- **4 mars 2024** : liberté de recourir à l'interruption volontaire de grossesse.

Les déclarations du Président de la République au Congrès

- **22 juin 2009** : Nicolas Sarkozy.

- **16 novembre 2015** : François Hollande.

- **3 juillet 2017 et 10 juillet 2018** : Emmanuel Macron .



Salle du Congrès durant la déclaration du président François Hollande, le 16 novembre 2015 © Château de Versailles, T.Garnier

LA VIE PARLEMENTAIRE AU CHÂTEAU, DE LA III^E À LA V^E RÉPUBLIQUE

Le visiteur d'aujourd'hui serait surpris de l'emprise de la vie parlementaire sur le musée à partir du printemps 1871, occasionnée par l'installation soudaine du pouvoir législatif et exécutif à Versailles.

Si le château présente bien des avantages, il n'est cependant pas extensible et suppose des aménagements notables, notamment effectués sur les dispositions du musée historique inauguré quelques décennies plus tôt (1837) par Louis-Philippe. En effet, il est nécessaire de récupérer le plus d'espaces possible en vue de constituer des espaces de bureaux, notamment pour les ministères, mais également d'habitation pour le plus grand nombre. Durant les premières semaines du printemps 1871, les députés dorment sur des lits de fortune dans la galerie des Glaces, tandis que les plus hautes personnalités de l'État sont logées dans les anciens appartements royaux.

L'ancien Opéra royal est transformé avant la fin de l'année 1871 pour accueillir les réunions des députés, dont la première séance intervient le 20 mars. Avec la construction en 1875 d'un nouvel hémicycle dans l'aile du Midi, la répartition des espaces entre les deux chambres se clarifie : l'aile nord du château est désormais dévolue au Sénat et l'aile sud à la Chambre des députés, les deux chambres se rassemblant dans la salle du Congrès lors des réunions du Parlement.

Même si certains espaces sont progressivement libérés, notamment par les ministères, le retour des deux chambres à Paris en 1879 n'entraîne pas pour autant un retour à la normale. De manière générale, les chambres conservent la jouissance de nombreux espaces qui leur avaient été affectés, tant pour des appartements privés que fonctionnels.

Au grand dam des conservateurs et des architectes successifs, cette amputation s'effectue donc durablement au château, qui connaît parallèlement d'importantes restaurations en vue de sa remise en état d'Ancien Régime.

LE CHÂTEAU DE VERSAILLES, UN LIEU EMBLÉMATIQUE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES FRANÇAISES

Depuis le début de la V^e République, le château de Versailles est un instrument et un décor précieux pour la diplomatie française. De nombreux chefs d'État ou de gouvernement ont été et sont toujours reçus à Versailles régulièrement. On peut par exemple citer, en 1961, la réception donnée par le général de Gaulle en l'honneur



Visite du président Kennedy à Versailles,
le 1^{er} juin 1961
© Château de Versailles, T.Garnier

du Président Kennedy et de son épouse, ou encore la venue de plusieurs présidents russes entre 1960 et 2018, la visite du président chinois Xi Jinping en 2014 ou, plus récemment, le dîner d'État en mars 2023 pour la visite d'État en France du roi Charles III d'Angleterre.



Visite d'État du roi Charles III à Versailles,
le 20 septembre 2023
© Château de Versailles, T.Garnier

Le château de Versailles accueille aussi de grands événements ou sommets internationaux, à l'image du G7 organisé par François Mitterrand en 1982, des sommets *Choose France* depuis 2018, ou encore du sommet des chefs d'État de l'Union européenne (dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne), en 2022.



Sommet de Versailles (UE), les 10 et 11 mars 2022
© Château de Versailles, D. Saulnier

Dans la perspective de cet usage diplomatique du domaine de Versailles, Charles de Gaulle décide, en 1963, de la restauration complète du Grand Trianon pour recevoir et loger les hôtes de marque de la République. Un appartement est réservé aux chefs d'État étrangers, dans l'aile gauche du palais de campagne. À l'autre extrémité, le général de Gaulle fait aménager l'aile de Trianon-sous-Bois pour en faire une résidence présidentielle. L'ensemble est inauguré le 10 juin 1966. Après avoir été beaucoup utilisé dans les années 1960 et 1970, le Grand Trianon est peu à peu délaissé comme lieu de réceptions officielles. En 1999, le président Jacques Chirac décide d'ouvrir les lieux au public et, en 2009, le président Nicolas Sarkozy rend ces espaces au domaine de Versailles, qui en assure depuis la gestion.

POUR EN SAVOIR PLUS

Des vidéos, disponibles sur la chaîne You Tube du château de Versailles, dévoilent les coulisses de certaines des grandes réceptions diplomatiques organisées au château de Versailles.

Les Kennedy à Versailles

Le 1^{er} juin 1961, le président de la République française, Charles de Gaulle, reçoit son homologue américain, John Fitzgerald Kennedy, et son épouse Jackie Kennedy. Découvrez les coulisses de cet événement exceptionnel dans l'histoire de la République, grâce aux archives inédites du château de Versailles !

Élisabeth II au château de Versailles

La reine Élisabeth II est le chef d'État étranger le plus souvent reçu à Versailles en 1948, 1957 et 1972 : venue à trois reprises au château de Versailles. Rapidement après son accession au trône, et pour honorer le lien entre la France et le Royaume-Uni, son fils, le roi Charles III a également été reçu au Château en 2023.

REPÈRES

1960

2 avril : visite du président soviétique Khrouchtchev.

1961

1^{er} Juin : John Kennedy et son épouse Jacqueline sont reçus à Versailles.

1963-1966

Le Grand Trianon est entièrement restauré et historiquement remeublé pour devenir résidence présidentielle.

1963

27 juin : visite du roi Hassan II du Maroc.

1966

10 juin : inauguration du Grand Trianon par le général de Gaulle.

20 décembre : visite officielle du duc d'Edimbourg, époux de la reine d'Angleterre.

1967

19 et 20 juin : visite officielle du premier ministre britannique, Harold Wilson.

1969

1^{er} mars : le général de Gaulle et Richard Nixon déjeunent à Trianon.

1970

15 juin : visite officielle du président de la République socialiste de Roumanie, Nicolae Ceausescu.

1971

30 octobre : le président Pompidou reçoit Leonid Brejnev en visite officielle.

1972

15 au 19 mai : visite officielle de la reine Élisabeth II.

1974

24 au 27 juin : visite officielle du Shah d'Iran.

1977

Octobre : visite officielle du président yougoslave, le maréchal Tito.

1978

5 mai : visite officielle du président américain Jimmy Carter.

1982

4-6 juin : Sommet des pays industrialisés (G7).

1985

3 octobre : visite de Mikhaïl Gorbatchev.

1992

5 au 7 février : visite officielle du président russe Boris Eltsine.

2014

27 mars : le président François Hollande reçoit le président chinois Xi Jinping à l'occasion du cinquantième anniversaire de la reconnaissance de la Chine populaire par le général de Gaulle.

2017

6 mars : sommet informel Allemagne, Espagne, France, Italie. François Hollande reçoit Angela Merkel, Mariano Rajoy et Paolo Gentiloni.

2018

20 janvier : 1^{er} sommet *Choose France*.

12 septembre : réception en l'honneur du prince héritier du Japon – Naruhito.

2022

10 et 11 mars : *Sommet de Versailles* dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

2023

20 septembre : Charles III , roi d'Angleterre.





PARTIE II

SUR LES TRACES DE LA RÉPUBLIQUE À VERSAILLES

LA SALLE DU JEU DE PAUME

Située à quelques pas du château de Versailles, la salle du Jeu de Paume a été construite en 1686, à l'initiative de Nicolas Cretté, premier paumier de Louis XIV. Le jeu de paume, ancêtre du tennis, était très en vogue à cette époque.

UN ÉPISODE MAJEUR DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Cette salle de sport entre dans l'histoire le 20 juin 1789, lorsque plus de 500 députés se trouvant à Versailles pour les États Généraux convoqués par Louis XVI s'y réunissent et prêtent un serment devenu célèbre : ***Nous jurons de ne jamais nous séparer et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce que la Constitution du royaume fut établie et affermie par des fondements solides.***

Cet acte fondateur de la démocratie française est un épisode très présent dans la mémoire nationale, notamment grâce à l'œuvre célèbre, et pourtant inachevée, du peintre Jacques Louis David.

Le 23 juin, les députés des trois ordres se réunissent dans la salle des Menus-Plaisirs. Le roi ignore la nouvelle assemblée, ordonnant aux trois ordres de siéger séparément. Les députés du tiers état lui tiennent tête. Les députés se proclament Assemblée constituante, le 9 juillet.

UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE

Très rapidement après le serment, la salle du Jeu de Paume est considérée comme un lieu symbolique. Elle est acquise par la Nation et déclarée domaine national dès le 1^{er} novembre 1793 (11 Brumaire an II).

Sans usage précis, elle sert successivement d'entrepôt ou d'atelier de peintres (Antoine-Jean Gros, Horace Vernet). En 1848, le lieu est classé au titre des Monuments historiques. Sous le Second Empire, la salle retrouve son usage d'origine de terrain de jeu de paume.

1880 marque une nouvelle étape dans le destin du lieu qui devient, par la volonté de la III^e République, le musée de la Révolution française. Il est inauguré le 20 juin 1883 par Jules Ferry (président du Conseil et ministre de l'Instruction publique).

Après une nouvelle période de relatif oubli, la salle est à nouveau mise en lumière lors des commémorations du bicentenaire de la Révolution en 1989.

Depuis cette période, elle est ouverte au public, notamment grâce à l'engagement fort du château de Versailles, qui l'a restaurée en 2022.



Salle du Jeu de Paume © Château de Versailles, D. Saulnier

UNE ŒUVRE EMBLÉMATIQUE

Le château de Versailles conserve dans ses collections la toile inachevée de la toile de David pour le *Serment du Jeu de Paume*. Celle-ci est présentée dans les salles de la Révolution, au dernier étage du Château.



Le serment du Jeu de Paume, 20 juin 1789, Jacques-Louis David, 1791-1792
huile sur toile et crayon, château de Versailles © JM Manáñ, château de Versailles

POUR ALLER PLUS LOIN

Podcast *Le Serment du Jeu de Paume*

Le 20 juin 1789, la salle du Jeu de paume est le témoin d'un acte historique et fondateur d'une société nouvelle. Le peintre Jacques-Louis David, mandaté pour peindre l'événement, commence une toile qu'il ne finira jamais. En 1883, à l'approche du centenaire de la Révolution française, le peintre Luc-Olivier Merson est choisi par le gouvernement de Jules Ferry pour restituer la toile laissée inachevée de David. Merson, que rien ne prédestinait à marcher dans les pas du « Maître » David, entre dans l'histoire du Jeu de paume ...

Une fiction à retrouver sur toutes les plateformes d'écoute, sur la chaîne du Château de Versailles

IL'OPÉRA ROYAL

Opéra royal de Versailles © Château de Versailles, T.Garnier



UNE SALLE DE SPECTACLE TRANSFORMÉE EN LIEU DE DÉBATS POLITIQUES

Bâti sous le règne de Louis XV par l'architecte Ange-Jacques Gabriel, l'opéra royal du château de Versailles est inauguré le 16 mai 1770 à l'occasion du festin des noces du Dauphin, futur Louis XVI, avec l'archiduchesse Marie-Antoinette.

Un siècle plus tard, l'Opéra est utilisé comme salle des séances par les parlementaires de la III^e République, repliés à Versailles.

Afin de répondre à cette nouvelle fonction, l'ancienne salle de spectacle conçue par l'architecte Gabriel, déjà repeinte en rouge et or sous le règne de Louis-Philippe, est progressivement transformée à partir du printemps 1871.

Son plafond, peint par Durameau, est déposé pour être remplacé une verrière, la scène est coupée en deux et une imposante tribune est érigée au-dessus de la fosse d'orchestre.

Après avoir été occupée par les députés, la salle est attribuée en 1876 aux sénateurs après la création d'un nouvel hémicycle dans l'aile du Midi.

Malgré le retour de la Chambre haute à Paris en 1879, et quoi que sans usage à compter de cette date, cet espace demeure affecté au Sénat jusqu'en 1959, après avoir été remis dans son état d'origine.



Versailles - Salle du Sénat, carte postale, Château de Versailles © Château de Versailles, Dist. RMN © C. Fouin

LA SALLE DU CONGRÈS

UNE NOUVELLE SALLE DES SÉANCES

Lors du vote des lois constitutionnelles de 1875 deux chambres parlementaires sont instituées : le Sénat, qui s'installe à l'Opéra royal et la Chambre des députés, pour laquelle un nouvel hémicycle doit être construit. Celui-ci devra pouvoir accueillir l'ensemble des parlementaires réunis en Congrès pour l'élection du Président de la République.

L'Opéra royal de Versailles, trop petit, est dévolu au seul Sénat, et l'on fait construire pour les députés une nouvelle salle de séances.

L'architecte du château, Charles Questel, fait plusieurs propositions, mais c'est celle de l'architecte de la Chambre des députés, Edmond de Joly, qui est retenue. Il choisit d'établir la « salle du Congrès » dans la grande cour de l'aile du Midi. Ainsi le bâtiment historique n'est pas modifié en apparence, puisque l'hémicycle s'intègre à l'architecture existante. Le bâtiment est achevé en seulement six mois (de juin à novembre 1875) et la Chambre des députés s'y réunit pour la première fois en mars 1876.

D'une superficie de près de 600 mètres carrés et pouvant accueillir environ 1500 personnes (les 348 sénateurs, les 577 députés et le public), la salle du Congrès est construite en briques sur une structure métallique, avec des façades de pierres de taille sur les cours.

UN DÉCOR PALATIAL POUR DE GRANDS ÉVÉNEMENTS RÉPUBLICAINS

Le décor est entièrement en bois et en stuc, largement inspiré des décors du palais de Louis XIV. On notera par exemple la présence du soleil radiant de Louis XIV aux angles du grand balcon, ainsi que les grandes colonnes de la galerie haute qui évoquent autant le décor du salon d'Hercule que la colonnade de l'Opéra royal.

Au fond de la colonnade, 18 cartouches désignent les principales villes de France. Sur la corniche au-dessus de la tribune, un cartouche avec l'inscription *La Loi domine l'Assemblée*, symbolisant la conquête du pouvoir législatif par les représentants du peuple et le pouvoir suprême du Parlement, qui vote la loi, choisit le chef de l'exécutif (avant l'instauration du suffrage universel) et peut réviser la Constitution.



Salle du Congrès © Château de Versailles, D. Saulnier

Au-dessus de la tribune des orateurs, aussi appelée aujourd'hui « le perchoir », trône un grand tableau qui illustre la séance d'*Ouverture des États généraux dans la salle des Menus-Plaisirs à Versailles, le 5 mai 1789*. Il représente les trois ordres réunis, écoutant le discours prononcé par Necker, ministre des finances de Louis XVI. Cette œuvre est une copie exécutée par F. Bassot en 1893, d'après une composition réalisée par Auguste Couder. Elle est encadrée par deux tapisseries des Gobelins, livrées en 1680, *le Printemps* (à gauche) et *l'Été* (à droite). En laine et soie, elles appartiennent à un ensemble de quatre pièces, réalisé sur des cartons de Charles Le Brun, appelé *Saisons des Maisons royales*.

Aujourd'hui encore, comme à l'origine, les parlementaires y siègent par ordre alphabétique sans distinction d'assemblée ou d'appartenance politique.

SALLE DU SCEAU



Sceau © Château de Versailles, S. Giles

Cette salle, jouxtant l'hémicycle, était autrefois utilisée comme parloir pour le public souhaitant rencontrer les députés. Elle doit son nom actuel au sceau utilisé pour authentifier les actes officiels produits par l'Assemblée nationale ou les deux assemblées réunies en Congrès. Le sceau était autrefois installé dans l'une des salles de l'Empire, à proximité de la salle de Marengo. L'appareil lui-même, daté de 1875, est l'œuvre de l'ingénieur Guillaume, conçu comme un balancier à vis. Il pèse 150 kg.

l'APPARTEMENT DU PRÉSIDENT DU CONGRÈS

UN APPARTEMENT D'APPARAT AU CŒUR DES CÉRÉMONIES RÉPUBLICAINES

Localisé à l'extrémité de l'aile du Midi, l'appartement du président du Congrès se situe dans l'ancien appartement du comte de Provence, frère cadet de Louis XVI et futur roi Louis XVIII, qui l'occupa entre 1787 et 1789. On doit son aménagement à l'architecte de l'Assemblée nationale, Edmond de Joly, qui le décora en 1875 dans les styles néo-Louis XV pour les trois salons enfilade, et en néo-Louis XIV pour la salle à manger adjacente. À l'origine, l'ameublement de cet appartement se composait tout à la fois de meubles de style et de sièges confortables capitonnés.

Servant de cabinet de travail, le premier salon était utilisé comme bureau de l'investiture lors de l'élection du président de la République. Entre 1879 et 1953, c'est là que le chef de l'État était accueilli après le vote, par le président du Congrès, pour recevoir solennellement le procès-verbal de son élection et le grand collier de la Légion d'honneur.

Depuis la IV^e République, le président de l'Assemblée nationale préside la réunion des deux chambres en Congrès du Parlement. Sous la III^e République, la charge incombait au président du Sénat. Ce bureau est également connu sous le nom de bureau de l'Investiture, en raison de son rôle lors de l'élection des présidents de la République par les parlementaires réunis à Versailles sous les III^e et IV^e Républiques.

Aujourd'hui, en cas de réunion du Congrès, cet appartement est utilisé par le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat. Le président de la République peut aussi l'occuper à l'occasion de ses allocutions devant les deux chambres réunies en Congrès. Depuis l'instauration de la V^e République en 1958, cet appartement a servi seize fois.

UN NOUVEL ACCROCHAGE

À l'occasion des 150 ans de la III^e République, un nouvel accrochage permanent est mis en place dans l'appartement du président du Congrès. Des portraits des XIX^e et XX^e siècles issues principalement des collections du Château (peintures et sculptures) offriront aux visiteurs un aperçu singulier de la vie parlementaire sous la III^e République.



Appartement du président du Congrès
© Château de Versailles, T.Garnier



Salle de Marengo et appartement du président du Congrès
© Château de Versailles, T.Garnier

LA SALLE DE MARENGO

Cette salle, adjacente à l'appartement du président du Congrès, porte le nom de la grande victoire de Napoléon Bonaparte, Premier Consul, lors de sa seconde campagne en Italie, en 1800. Marengo était le sujet d'un grand tableau de Carle Vernet qui occupait tout le mur du fond. Il fut déposé en 1875 pour permettre l'accès à l'appartement de réception du président de l'Assemblée nationale, créé dans le pavillon de Provence voisin. L'architecte Edmond de Joly imagina alors le perron d'accès et perça la porte, encadrée de colonnes de style Louis XIV pour lui donner plus de solennité. Lors des élections présidentielles de la III^e et de la IV^e République, la salle de Marengo servait de salle de dépouillement. Plusieurs tables étaient disposées afin de permettre aux huissiers de compter rapidement les bulletins des parlementaires et de révéler le nom du vainqueur de l'élection... ou d'annoncer la tenue d'un nouveau tour de scrutin si aucun candidat n'avait obtenu la majorité.





LE GRAND TRIANON

Dès son arrivée au pouvoir en 1958, le général de Gaulle souhaite doter la Présidence de la République de plusieurs résidences officielles. Un temps pressenti, le château de Versailles est rapidement éliminé en raison de sa charge historique et de sa trop grande splendeur.

LA RESTAURATION DU GRAND TRIANON

Néanmoins en 1963, à l'initiative d'André Malraux, le général de Gaulle décide de faire entièrement restaurer et remeubler le Grand Trianon, palais plus modeste, de manière à le transformer en résidence présidentielle. D'importantes opérations de modernisation sont ainsi réalisées de janvier 1963 à juin 1966 pour pouvoir accueillir les chefs d'État étrangers en visite officielle, et les loger dans un cadre digne de la grandeur de la France. Les travaux sont spectaculaires. Près de 250 ouvriers et artisans y participent durant 3 ans. Le défi de ce chantier est de rendre des bâtiments historiques propices à l'accueil et au logement de personnalités de haut rang. Il fallait donc restaurer des espaces en mauvais état (architecture, décors, mobilier...) tout en intégrant des considérations de confort, de modernisation technique et de fonctionnalité, propres aux standards de l'époque. Les interventions menées ont donc aussi bien concerné les maçonneries, les menuiseries, les boiseries, les parquets, la peinture, les cadres des tableaux encastrés, que l'équipement électrique des lustres et appliques, la création d'une cuisine, d'une chaufferie...



Aile de Trianon-sous-Bois, Grand Trianon
© Château de Versailles, T. Garnier

En revanche, l'aile de Trianon-sous-Bois, entièrement remeublée en style Empire, devient un lieu privé, un espace de vie et de travail, dévolu au président de la République, alors que ses homologues étrangers résident dans l'aile opposée du bâtiment. Les réceptions se déroulent dans les grands salons de Trianon et dans la galerie des Cottes.



Bureau du général de Gaulle, Trianon-sous-Bois, Grand Trianon
© Château de Versailles, D. Saulnier

TRIANON-SOUS-BOIS, RÉSIDENTIE PRÉSIDENTIELLE

Au rez-de-chaussée de l'aile de Trianon-sous-Bois, se trouve la partie la plus officielle de l'appartement. Une longue galerie dessert sept pièces. Le salon d'attente jouxte le salon des huissiers. Deux bureaux d'aides de camp précèdent le bureau du Général, dans lequel se situe un petit cabinet de toilette. À la suite de cette pièce se trouvent des espaces de vie plus intimes : le salon de famille et la salle à manger. C'est là que le général de Gaulle prend ses repas, servis par un monte-plats depuis les cuisines installées en sous-sol.

Au premier étage se trouve le domaine privé du Général et de son épouse. Comme au rez-de-chaussée, les pièces, meublées en style Louis XVI, dans un esprit plus intime, sont desservies par une galerie. L'appartement du couple présidentiel comprend un vaste salon, un bureau, un petit bureau attenant destiné à Madame de Gaulle. Le Général dispose également d'une chambre à coucher, où deux lits recouverts de toile d'Aix ont été placés (après que l'un d'eux ait été adapté à la grande taille de son utilisateur), ainsi que d'une salle de bains.



Chambre du général de Gaulle, Trianon-sous-Bois, Grand Trianon
© Château de Versailles, D. Saulnier

LE GRAND TRIANON, UN OUTIL AU SERVICE DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

Versailles est institué lieu de réception officiel des hôtes étrangers dès l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en 1958. L'organisation des séjours des chefs d'État relève du service du protocole du ministère des Affaires Étrangères. Les visites à Versailles sont proposées par l'intermédiaire des ambassadeurs étrangers à Paris. De 1960 à 1965, seize chefs d'État et souverains étrangers sont reçus au château de Versailles.

On peut citer, entre autres, le président américain John Kennedy en 1961, ou encore, la même année, le roi des Belges, le roi du Maroc en 1963 et le roi du Danemark en 1965. Les travaux d'aménagement du Grand Trianon n'ayant pas encore commencé à cette période, ces invités ne dorment pas à Versailles. La V^e République ne fait alors encore que s'inspirer des festivités qui ont eu lieu à Trianon au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Une fois les travaux du Grand Trianon terminés, la France peut enfin en disposer pour qu'y séjournent dans un cadre exceptionnel les hôtes officiels de la République. Le caractère moins solennel du palais, au regard du faste du château de Versailles, offre une atmosphère propice aux entretiens et aux réceptions plus intimes.

Le général de Gaulle reçoit ainsi plusieurs invités de marque tels le duc d'Edimbourg, époux de la reine d'Angleterre, en 1966, le premier ministre britannique, Harold Wilson en 1967, ou encore le président américain Richard Nixon en 1969.

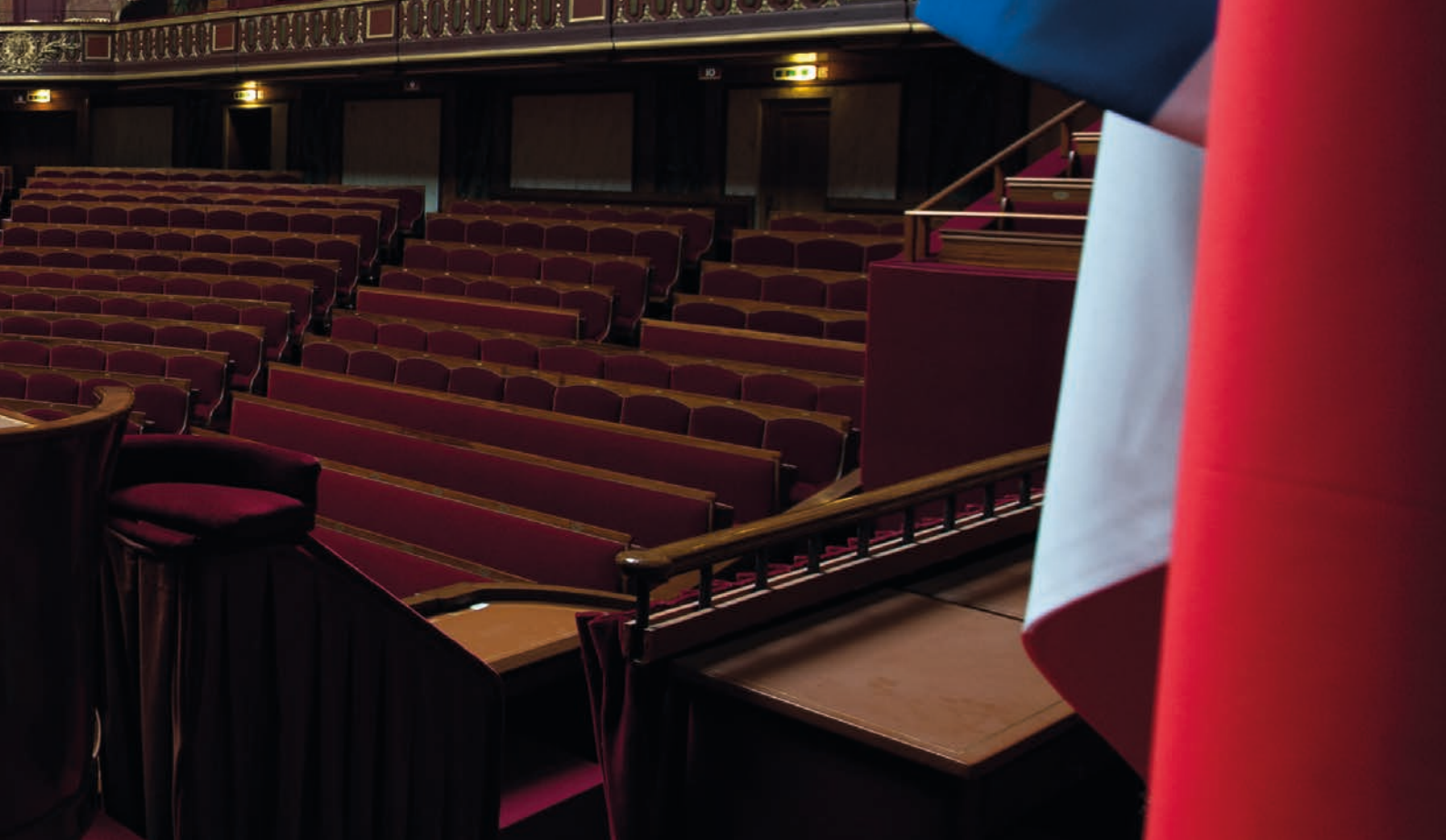
Les autres présidents de la V^e République vont également utiliser le Grand Trianon où se déroulent, entre 1970 et 1992, trente et une des quarante réceptions officielles organisées à Versailles. Le président Georges Pompidou reçoit par exemple en 1971, Leonid Brejnev, dirigeant de l'URSS, puis la reine Élisabeth II et son époux en 1972, puis en 1973, les présidents mexicains et italiens y sont également accueillis.

Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand reçoivent eux aussi de nombreux hôtes de marque à Trianon; le Shah d'Iran en 1974, le Président américain Jimmy Carter en 1978, puis Boris Eltsine en 1992. Celui-ci sera le dernier chef d'État à séjourner à Trianon. Le sommet du G7 y est également organisé en 1982. Enfin, en 2014, le président François Hollande souhaite y recevoir le président chinois Xi Jinping, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la reconnaissance de la Chine populaire par le général de Gaulle.



Vue aérienne du Grand Trianon© Château de Versailles, T. Garnier





PARTIE III

2025, UNE PROGRAMMATION DÉDIÉE

OUVERTURES D'ESPACES

LA SALLE DU CONGRÈS ET L'APPARTEMENT DU PRÉSIDENT DU CONGRÈS

seront ouverts à partir du 15 février :

- Tous les week-ends et jours fériés, en visite libre et en visite guidée, de 10h à 17h30 (jusqu'au 31 mars) et de 10h à 18h30 (à partir du 1^{er} avril).
- La semaine, en visite guidée.

Audioguide

Un parcours audioguidé sera disponible en 13 langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe, chinois-mandarin, japonais, portugais, coréen, polonais, ukrainien et arabe). Il accompagnera les visiteurs dans la découverte de ces espaces en présentant également les portraits des parlementaires majeurs de la III^e République.

Disponible également dans l'application de visite du château.

Visites guidées

Informations et réservations : chateauversailles.fr

Quand la République siégeait à Versailles

Tous les week-ends à partir du 15 février

En 1875, près d'un siècle après les soulèvements révolutionnaires et la chute de la monarchie, la III^e République est proclamée à Versailles. Comment et pourquoi la résidence royale laissée à l'abandon est redevenue le centre du pouvoir français ? Quel nouveau visage revêt l'ancien palais des rois devenu siège d'un gouvernement républicain ?

Versailles et la République. Du Congrès à la salle du Jeu de Paume

En semaine à partir du 17 février

Versailles républicain ? Cela ne sonne pas comme une évidence, et pourtant... Si, pour la plupart des gens, il s'agit du palais des rois et d'un lieu emblématique de la monarchie absolue, Versailles incarne aussi le berceau de la République française. À travers un parcours qui ira de la salle du Congrès à la salle du Jeu de Paume, c'est la construction de la République, après celle de la Révolution française que parcoureront les visiteurs dans ces lieux fondateurs.

Cycle de visites *Les couleurs de la République :*

Le triomphe du bleu

Longtemps mal aimé et ignoré, le bleu connu au XII^e siècle un renversement complet pour devenir, partout en Europe, la couleur préférée. Comment est-il employé et que signifie-t-il ? L'étude des pratiques sociales de cette couleur et sa place dans la création artistique, à travers les époques, permet de mieux saisir l'histoire culturelle, politique et symbolique du bleu.

Blanc de blancs

Le blanc de l'étendard du roi, le blanc des boiseries, en passant par celui de la porcelaine, le blanc de la virginité, de la pureté ou de la sagesse... il déploie ses différentes nuances et ses subtilités dans les collections du château. La richesse chromatique, symbolique et culturelle de cette couleur est un sujet à part entière.

Au fil du rouge

Sacré, glorieux, révolutionnaire, justicier, chaleureux ou aguicheur, le rouge occupe une place très forte dans l'histoire des couleurs et fascine par son ambivalence. Versailles permet d'éprouver les différentes natures, les usages, la dimension culturelle et symbolique de cette couleur, qui se décline dans une palette riche – du pourpre au cramoisi – sur des supports variés.

AU GRAND TRIANON, L'AILE DE TRIANON-SOUS-BOIS

sera ouverte à partir du 1^{er} avril :

Tous les week-ends, en visite libre et en visite guidée, de 12h à 18h30.

Visite guidée

Informations et réservations : chateauversailles.fr

Un président chez le roi

De 1963 à 1966, sous l'impulsion d'André Malraux et sur décision du général de Gaulle, le Grand Trianon fut restauré et aménagé pour les séjours des présidents de la République et pour recevoir les chefs d'État étrangers. Plusieurs grandes figures de l'histoire ont ainsi été accueillies : Richard Nixon, la reine Élisabeth d'Angleterre... Depuis les appartements de De Gaulle les visiteurs découvrent comment, sous sa présidence, le Grand Trianon devint palais de la République.

LA SALLE DU JEU DE PAUME

La salle du Jeu de Paume (1 rue du Jeu de Paume, 78000 Versailles) est ouverte, gratuitement, en visite libre, tous les jours sauf le lundi, de 12h30 à 17h30.

La salle est également accessible en visite guidée. Informations et réservations : chateauversailles.fr

I ÉVÉNEMENTS

COLLOQUE 4 JUIN 2025

Le château de Versailles organise avec l'Assemblée nationale et le Centre de recherche du Château de Versailles, un colloque gratuit et ouvert à tous, dans la salle du Congrès.

Cette journée de conférences traitera de la naissance et de l'évolution de la République en France du XVIII^e siècle à aujourd'hui.

Informations et inscriptions: chateauversailles.fr

JOURNÉES DU PATRIMOINE 20 ET 21 SEPTEMBRE 2025

La salle du Congrès et l'appartement du président du Congrès seront ouverts, gratuitement ainsi que les salles Empire adjacentes.

Une scénographie sonore sera mise en place dans la salle du Congrès pour évoquer les riches heures parlementaires à Versailles.

Des éléments d'archives provenant des collections du Château en lien avec la salle du Congrès et la III^e République seront exceptionnellement présentés.

Des médiations seront également proposées aux visiteurs tout au long de la journée.

I POUR LES FAMILLES

Visite théâtralisée À partir du printemps 2025

Place Gambetta, rue Paul Doumer, collège Jules Grévy... si ces grands noms sont aujourd'hui attribués à des espaces publics faisant partie de la vie quotidienne, ils étaient, voilà 150 ans, portés par des hommes qui ont arpenté les couloirs du château de Versailles, alors centre du pouvoir de la III^e République naissante. Au travers d'une visite théâtralisée mettant en scène un épisode de l'histoire politique de ces grands noms, les visiteurs sont ainsi invités à comprendre l'histoire de la III^e République à Versailles en découvrant les espaces républicains de l'aile du Midi.

I POUR LES ÉTUDIANTS ET LES JEUNES ADULTES

Procès fictif d'Hubertine Auclert Le 10 avril 2025, auditorium du château de Versailles

Hubertine Auclert (1848-1914) était écrivaine, journaliste et activiste du droit de vote des femmes. Longtemps restée dans l'ombre, elle est aujourd'hui remise en lumière et fait écho aux préoccupations actuelles en matière d'égalité et de justice sociale. Figure centrale du mouvement suffragiste en France de la fin des années 1870 à sa mort, activiste féministe, elle est impliquée dans un certain nombre d'actions de protestation et de sabotage contre l'exclusion politique des femmes en France.

En partenariat avec la Fédération française de débat et d'éloquence (FFDE).

Informations et inscriptions: chateauversailles.fr

I POUR LES ABONNÉS

AVRIL 2025

Lecture musicale

Les grands discours de la III^e République, de Victor Hugo à Clémenceau – violoncelle et harpe.

Conférences:

La mort de la III^e République, par Hugo Coniez et *La Muse du peuple: Chansons sociales et politiques en France 1815-1871*, par Philippe Darriulat.

Visites guidées thématiques:

Versailles, du château des rois au palais de la République, Versailles remarquable: la salle du Congrès, Destin d'un lieu: la salle du Jeu de Paume.

OCTOBRE 2025

Le grand quizz de la III^e République et une **projection-commentée**: Raconter la III^e République.

I POUR LES SCOLAIRES

ÉVÉNEMENTS

Programme Citoyens / parcours L'Engagement citoyen en Yvelines

20 classes de 10 collèges des Yvelines.

Chaque classe visite trois sites entre janvier et mai 2025 : le château de Versailles et tout particulièrement la salle du Congrès, la maison Léon Blum (Jouy-en-Josas), la maison Emile Zola - musée Dreyfus (Médan).

En partenariat avec le département des Yvelines.

Art, société et progrès au château de Versailles

12 lycées franciliens, 800 élèves.

Après avoir découvert des textes littéraires écrits dans les années 1870-1880, soulevant chacun une question pour la société du XIX^e siècle, les élèves s'interrogeront sur le progrès (social, technologique, démocratique ou écologique) dans la société d'aujourd'hui. Au terme de ces réflexions, chaque classe choisira un représentant qui prononcera un discours dans la salle du Congrès, le 28 avril 2025.

En partenariat avec la Région Île-de-France, grâce au mécénat de la MGEN.

Enfants conférenciers – Jeu de paume / Congrès

10 classes des académies de Paris et Versailles, 275 élèves. Parcours sur le Versailles républicain et la construction de la République, de la salle du Jeu de Paume à la salle du Congrès. Chaque classe participante fait découvrir ces espaces à d'autres élèves, dans une grande chaîne de médiation.

Le 20 juin 2025, toutes les classes se retrouveront dans la salle du Congrès pour proposer un texte de loi relatif à l'école ou à la place des enfants dans la vie de la cité.

Semaines du patrimoine – du 15 au 26 septembre 2025

À l'occasion des Journées du patrimoine, le château de Versailles déploie une programmation spécifique à destination du public scolaire et des groupes socio-culturels.

VISITES

La salle du Jeu de Paume: histoire et mémoire

Au cours de cette visite, observez dans la salle du Jeu de Paume, lieu fondateur de la Révolution française, les personnages du tableau d'après David, qui ont marqué les événements du 20 juin 1789. Entrez dans l'histoire et créez un tableau vivant, reconstitution de la célèbre scène.

Versailles berceau de la République

Si le Versailles de la monarchie est connu du monde entier, le Versailles de la République est souvent plus confidentiel. Et pourtant, tous les gouvernements, ou presque, ont arpenté les couloirs du palais... Depuis la Révolution, le pouvoir, qu'il soit impérial, monarchique ou républicain, revient ainsi ponctuellement mais régulièrement à Versailles. Découvrez, grâce à cette visite, la place qu'a tenue le château de Versailles dans le système républicain français.

FORMATION POUR LES ENSEIGNANTS

Proposition de formations pour les enseignants autour de la III^e République avec la découverte des lieux et des collections du château de Versailles qui s'y rattachent.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

De nombreuses ressources, liées à l'histoire républicaine de Versailles, sont mises à la disposition sur le site internet du château de Versailles.

Dossiers pédagogiques, vidéos, décryptages d'œuvres permettent aux enseignants d'explorer avec leurs élèves tous les domaines de cette thématique.

À retrouver sur chateauversailles.fr

POUR LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP ET ÉLOIGNÉS DES MUSÉES

UNE NOUVELLE OFFRE HORS LES MURS

Création d'une offre sur le thème de la République à destination des hôpitaux. Les patients seront invités à dialoguer sur le thème de la République ainsi que sur ses représentations à Versailles avant de participer à un atelier de dessin.

DES ACTIVITÉS POUR LES SÉNIORS

En partenariat avec le département des Yvelines, organisation d'une visio-conférence dans le cadre du parcours *L'engagement citoyen en Yvelines*.

Avec l'Institut des Hauts-de-Seine, 1000 séniors et 350 apprenantes des Écoles françaises des femmes seront accueillis durant trois journées à l'automne 2025.

Du 7 au 10 octobre, dans le cadre de la Semaine bleue (semaine nationale des retraités et des personnes âgées) : visites pour les personnes âgées à la découverte de la salle du Congrès, suivies par un atelier modelage autour d'un symbole républicain.

Un jeu à distance sur le thème de la République sera proposé notamment dans le cadre d'un **partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse**.

Dans le cadre national, les éducateurs de la PJJ seront formés pour faire jouer les jeunes afin qu'ils découvrent les grandes étapes de la création de la République à Versailles.

Ce jeu à distance sera également disponible sur le site des ressources pédagogiques.

CONTENUS NUMÉRIQUES | ÉDITIONS

DÉCOUVRIR L'HISTOIRE RÉPUBLICAINE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

Plusieurs vidéos et podcasts disponibles sur le site internet et la chaîne YouTube du château de Versailles permettent aux internautes de découvrir les liens entre la République et le château du Roi-Soleil, notamment :

La République au château de Versailles - vidéo

Ancienne demeure des rois de France, musée depuis 1833, Versailles est aussi un haut lieu de la République française, au service de sa diplomatie. Retour sur l'histoire du château de Versailles, de 1789 à aujourd'hui !

Comment le château de Versailles est-il devenu un lieu républicain ? - vidéo

Versailles a été investi par le pouvoir républicain à partir de 1871. De l'élaboration des lois constitutionnelles de la III^e République à la réunion du Parlement en Congrès sous la V^e, en passant par les élections des Présidents de la République jusqu'en 1954 et les nombreuses réceptions diplomatiques qui s'y sont tenues, le château est devenu avec le temps un théâtre de la vie républicaine.

VISITE VIRTUELLE

Pour la première fois, la visite virtuelle de la salle du Congrès va être mise à disposition du public. Plusieurs points d'intérêt permettront aux internautes de découvrir en détail la salle, son décor, et les événements qui s'y sont déroulés, grâce notamment à des documents d'archives, des photos et des vidéos. Disponible en français et en anglais, sur le site internet du château de Versailles, au printemps 2025.

TROIS NOUVEAUX PODCASTS

Disponibles sur toutes les plateformes d'écoute en 2025, ces trois créations originales dévoileront, sous forme de fictions historiques, les coulisses de l'installation du gouvernement de la III^e République à Versailles : comment le pouvoir républicain a-t-il cohabité avec le faste de l'ancienne demeure des rois de France ? Lumière sera faite sur la salle du Congrès, haut lieu de la République entre 1875 et 1879, nichée en plein cœur du château de Versailles.

Plusieurs ouvrages ont été publiés sur l'histoire du château de Versailles du XIX^e siècle à nos jours. Catalogues d'expositions, roman graphique ou beau-livre de photos, ils permettront aux lecteurs d'en apprendre plus sur cette période mal connue de la vie de l'ancienne résidence royale.



Versailles Revival 1867-1937

Sous la direction de Laurent Salomé et Claire Bonnotte
Coédition Château de Versailles - Éditions In Fine, 2019
24 x 30 cm, 448 pages, 49 €

À la fin du XIX^e siècle, le château de Versailles fait un spectaculaire retour sur le devant de la scène. En même temps qu'il redevient un symbole national et le théâtre d'événements politiques, la nostalgie de son ancienne splendeur inspire la littérature, les arts et la mode. Le faste de Versailles, la poésie de ses jardins, les fantômes du roi soleil et de Marie-Antoinette s'inscrivent parmi les rêves de la Belle Époque, puis des Années folles. C'est aussi le moment où le palais entame le vaste projet de sa restauration et de son remeublement, déclenchant des débats passionnés qui sont toujours d'actualité.

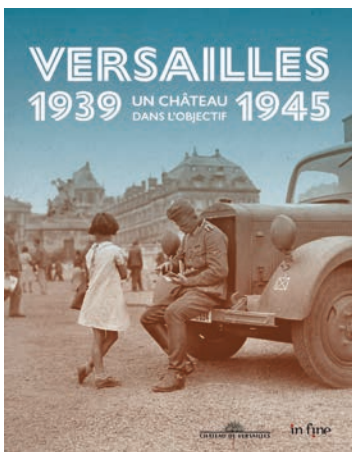
Catalogue de l'exposition Versailles Revival 1867-1937, château de Versailles (19 novembre 2019 - 15 mars 2020)



Le château de mon père. Versailles ressuscité
de Maïté Labat, Jean-Baptiste Véber, Stéphane Lamardelé et Alexis Vitrebert
Idée originale de Maïté Labat
Coédition Château de Versailles - La Boîte à Bulles, 2019
22 x 30 cm, 170 pages, 24 €

Comment imaginer que, voici moins de 150 ans, le château de Versailles était

presque tombé dans l'oubli? Lorsque Pierre de Nolhac s'y installe en 1887 avec femme et enfants, il s'aperçoit bien vite que le palais du Roi-Soleil n'intéresse plus grand monde en ces temps républicains. Il faudra au jeune attaché, devenu conservateur, toute son énergie et sa détermination pour redonner au lieu ses lettres de noblesse... Henri de Nolhac, son fils, nous conte sa vie de famille et de château, un récit mêlant petite et grande histoire...



Versailles 1939-1945. Un château dans l'objectif
Claire Bonnotte Khelil
Coédition château de Versailles - Éditions In fine, 2023
20 x 25 cm, 128 pages, 29 €

Durant le conflit de 1939-1945, le château de Versailles et ses jardins changent d'aspect pour mieux

se protéger. Jugé particulièrement menacé, le monument revêt une « tenue de guerre » dès l'été 1939 et reprend progressivement son apparence au cours des années suivantes. Tour à tour barricadé, occupé puis libéré, cet emblème national révèle des facettes inédites dans cet ouvrage, en grande partie consacré à la photographie. Une sélection de clichés et de documents, réunis pour la première fois sous la forme d'un album, nous montre le château au cœur de la guerre et des tourments du milieu du XX^e siècle.



Un président chez le roi. De Gaulle à Trianon.

Sous la direction de Karine McGrath
Coédition Château de Versailles - Éditions Gallimard, 2016
17 x 22 cm, 96 pages, 19,90 €

C'est au général de Gaulle et à André

Malraux, son ministre des Affaires culturelles, que l'on doit la renaissance du Grand Trianon dans les années 1960. Entièrement restaurée et remeublée pour accueillir les chefs d'État étrangers, la résidence, devenue « présidentielle », est inaugurée le 10 juin 1966. Documents d'archives, photographies et pièces de vaisselle faisant partie des services de table de l'Élysée permettent d'appréhender les raisons d'un tel choix présidentiel, l'ampleur des aménagements réalisés et l'usage des lieux par la présidence de la République.
Catalogue de l'exposition Un Président chez le Roi. De Gaulle à Trianon, château de Versailles (18 juin - 9 novembre 2016)

Tous ces ouvrages sont disponibles sur boutique-chateauversailles.fr, dans les boutiques du château de Versailles et dans toutes les librairies.





PARTIE IV

INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS PRATIQUES

MOYENS D'ACCÈS DEPUIS PARIS

RER ligne C, en direction de Versailles Château - Rive Gauche.

Trains SNCF depuis la gare Montparnasse, en direction de Versailles - Chantiers.

Trains SNCF depuis la gare Saint-Lazare, en direction de Versailles - Rive Droite.

Autobus ligne 171 de la RATP depuis le pont de Sèvres en direction de Versailles - Place d'Armes.

Autoroute A13 (direction Rouen), sortie Versailles - Château.

Stationnement place d'Armes. Le stationnement est payant, sauf pour les personnes en situation de handicap, et les soirs de spectacles à partir de 19h30.

HORAIRES D'OUVERTURE

La salle du Congrès et l'appartement du Président du Congrès seront ouverts à partir du 15 février :

- Tous les week-ends et jours fériés, en visite libre et en visite guidée, de 10h à 17h30 (jusqu'au 31 mars) et de 10h à 18h30 (à partir du 1^{er} avril).
- La semaine, en visite guidée.

Au Grand trianon, l'Aile de Trianon-sous-Bois sera ouverte à partir du 1^{er} avril :

- Tous les week-ends, en visite libre et en visite guidée, de 12h à 18h30.
- La semaine, en visite guidée.

Le château est ouvert au public tous les jours, sauf le lundi.
Jusqu'au 31 mars : de 9h à 17h30, dernière admission à 17h (fermeture des caisses à 16h45).

Du 1^{er} avril au 31 octobre : de 9h à 18h30, dernière admission à 18h (fermeture des caisses : 17h45).

Le Grand Trianon est ouvert au public tous les jours, sauf le lundi.
Jusqu'au 31 mars : de 12h à 17h30, dernière admission à 17h (fermeture des caisses à 16h50).

Du 1^{er} avril au 31 octobre : de 12h à 18h30, dernière admission à 18h (fermeture des caisses : 17h50).

TARIFS

Espaces accessibles avec billets Passeport ou Château (pour la salle du Congrès et l'appartement du président du Congrès), billets Passeport ou Trianon (pour l'aile de Trianon-sous-Bois au Grand Trianon) la carte d'abonnement « 1 an à Versailles ».

Gratuits pour les moins de 18 ans et les moins de 26 ans résidents de l'UE, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi en France, etc.)

VERSAILLES POUR TOUS

Gratuité pour la visite libre du château et du Grand Trianon

- pour les personnes en situation de handicap ainsi que leur accompagnateur sur présentation d'un justificatif.
- pour les personnes allocataires des minima sociaux sur présentation d'un justificatif datant de moins de 6 mois.

Information et réservation : + 33 (0)1 30 83 75 05 et versaillespourtous@chateauversailles.fr

AUDIOGUIDES

Visite du Château : audioguides en 13 langues, ainsi qu'une version en Langue des Signes Française.

L'APPLICATION CHÂTEAU DE VERSAILLES

Téléchargez le parcours de l'exposition sur l'application disponible sur l'App Store et Google Play.
onelink.to/chateau





